



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301310 - Combe du Lac

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4301310	1.3 Appellation du site Combe du Lac
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 11/06/2014	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020776920

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,99528°

Latitude : 46,41056°

2.2 Superficie totale

142 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39275	LAMOURA
39441	PREMANON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinia caeruleae)</i>		2,77 (1,95 %)		G	C	C	C	B
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		22,16 (15,61 %)		G	C	C	B	B
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		15,51 (10,92 %)		G	D			
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	4,39 (3,09 %)		G	A	C	B	A
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		1,34 (0,94 %)		G	A	C	B	A
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		4,66 (3,28 %)		G	A	C	B	A
8160 <i>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</i>	X	1,03 (0,73 %)		G	D			
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	5 (3,52 %)		G	A	C	B	A
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		10,62 (7,48 %)		G	D			
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	0,07 (0,05 %)		G	D			

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
P	1386	Buxbaumia viridis	p	0	1	localités	P	DD	D			
P	6216	Hamatocaulis vernicosus	p	2	3	localités	P	M	D			
I	1065	Euphydryas aurinia	p	1	2	i	P	M	D			

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D
F		Esox lucius			i	P			X				X
I		Coenonympha tullia			i	P			X				X
I		Boloria aquilonaris			i	P							X
I		Maculinea arion			i	P	X					X	X
I		Colias palaeno			i	P							X
I		Leucorrhinia albifrons			i	P	X		X			X	X



P		Carex heleonastes			i	P						X
P		Dianthus superbus			i	P						X
P		Epilobium alsinifolium			i	P						X
P		Epilobium anagallidifolium			i	P						X
P		Pinguicula grandiflora			i	P						X
P		Potamogeton praelongus			i	P			X			
P		Sparganium minimum			i	P						X
P		Trientalis europaea			i	P			X			
P		Triglochin palustris			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	30 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	53 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %
N17 : Forêts de résineux	2 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Zone humide d'altitude caractéristique du massif jurassien encore très bien préservée.

Vulnérabilité : Le site présente encore un bon état de conservation. Parmi les menaces recensées, il faut retenir :

- la présence d'une pression touristique importante, les installations se situant à proximité ;
- l'imbrication des tourbières et des prairies utilisées pour la fauche ou le pacage,
- le maintien de la qualité des eaux et des habitats aquatiques.

4.2 Qualité et importance

Située à l'est de Lamoura, au pied de la forêt du Massacre, la combe du lac s'étend dans une dépression nord-est sud-ouest, longue d'une dizaine de kilomètres. Ce synclinal est limité par le bois du Gyps et l'accident de Morez ; sa topographie est marquée par une série de vallons herbus et de croupes boisées. Il est formé de matériel crétacé encombré de dépôts morainiques. Le lac de Lamoura situé à l'extrémité méridionale du synclinal, à 1156 m d'altitude, est le plus haut du Jura. Il est alimenté par de petits ruisseaux dont le bief Froid. Aux deux extrémités du lac, des gouffres servent d'exutoires à ces eaux de surface qui se perdent ; elles résurgent dans la vallée du Flumen en amont de Saint-Claude. Le fond de ce synclinal, relativement étroit, est occupé par sept tourbières séparées par des prairies humides.

Le lac de Lamoura présente une diversification de la flore aquatique assez remarquable avec le développement de Chara major (algue fixée sur les fonds formant une prairie inondée), la présence du potamot allongé et d'une libellule rarissime en France, présente dans deux sites en Franche-Comté : la leucchorine à front blanc. Il développe, à son extrémité nord, un petit bas-marais boisé d'épicéas, de bouleaux et de pins à crochets. Le brochet est un des poissons caractéristiques du lac tandis que la truite commune est présente dans les ruisseaux afférents du lac. Sa présence avec celle de la grenouille rousse complète la qualité biologique du site.

7 zones plus ou moins tourbeuses ont été localisées sur l'ensemble de la combe.

La tourbière de la Combe du Lac se compose d'une tourbière acide centrale ("la seigne") remarquable par la présence du lycopodium des lieux inondés, de la droséra à feuilles rondes et de la grassette commune. La seigne est entourée par une zone boisée à base d'épicéa, elle-même bordée à l'est par un groupement montagnard à hautes herbes (mégaphorbiaie).

La tourbière "Devant l'Abbaye" : le centre de la tourbière est couvert par une seigne à scirpe cespiteux bordée dans sa partie orientale par un bas marais avec laïche des boubiers, laïche à long rhizome et primevère farineuse, en contact, à l'est, avec une moliniaie. L'ensemble est enchâssé dans une mégaphorbiaie. A proximité un bois à base d'épicéa et bouleau abrite la rare racine de corail. La partie septentrionale de la tourbière se distingue par la présence d'un fourré à saule à cinq étamines.

La tourbière "Sous l'Inversi" : Le centre de la tourbière est occupée par un bas marais (présence de la laïche des boubiers, du lycopode des lieux inondés et du calla des marais) bordé au nord-est par une petite mégaphorbiaie. Une pessière constitue une frange régulière autour de la tourbière avec la présence notable de la camarine noire; le contact avec le pré se fait par une moliniaie*.



A la tourbière du Boulu, la seigne, occupant le centre de la tourbière, est riche de la présence du lycopode des lieux inondés et de la laîche des bourniers. La partie septentrionale a été exploitée depuis longtemps et même occasionnellement jusqu'à une date récente (seconde guerre mondiale) ; ces anciennes fosses d'exploitation, enchâssées dans une pessière à sphaignes, abritent le calla des marais. Le contact entre la pessière et le pré se fait par une moliniaie.

La tourbière "Sous la Roche" est occupée par une seigne abritant le lycopode des lieux inondés, la droséra à feuilles rondes, l'andromède, les laîches étoile des marais et des bourniers. La partie méridionale est constituée par d'anciennes fosses d'exploitation avec présence ponctuelle du calla des marais ainsi que des radeaux à laîches des bourniers et à long rhizome. Notons, dans la pessière, la présence de la camarine noire.

A la tourbière du Bief Froid la partie centrale de la seigne abrite une belle zone à scheuchzérie des marais avec présence des laîches étoile des marais et des bourniers. Au sud-ouest et au nord-est de la tourbière bombée, d'anciennes fosses d'exploitation hébergent le calla des marais ainsi que des radeaux à laîche des bourniers et laîche à long rhizome.

Dans la tourbière du Grand Boulu la partie nord de la moliniaie, pâturée, abrite l' épilobe à feuille d'alsine, l'épilobe à feuilles de mouron et la grasette à grandes fleurs. Une pessière, creusée de dolines, constitue la frange méridionale de la zone, remarquable par une station abyssale* de streptope à feuilles embrassantes.

Entre ces tourbières, des prairies à trolle et molinie assurent la transition avec les pâtures et prés fauchés limitrophes.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	E01.03	Habitations dispersées		I
L	F02.03	Pêche de loisirs		I
L	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
M	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
M	G02	Structures de sports et de loisirs		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	G03	Centres d'interprétation		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.



4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	100 %
Domaine communal	0 %
Domaine de l'état	0 %

4.5 Documentation

- ADRIAENS, A. (2000). Etude des habitats naturels et des habitats d'espèces de la Combe du Lac. Espace Nature, DIREN-FC, 48 pages + 1 carte.
- Parc naturel régional du Haut-Jura (2002). Document d'objectifs Natura 2000 - novembre 2002 - 116 pages + 3 pages d'erratum + 7 annexes.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- Base de données CBNFC-ORI, 2012.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Haut Jura	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional du Haut-Jura, F-39130 LAJOUX, FRANCE,
tel (+33) 3 84 34 12 30, fax (+33) 3 84 41 24 01, Email
parc.ht.jura@wanadoo.fr.

Adresse :

Courriel : parc.ht.jura@wanadoo.fr.

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Document d'objectifs réalisé : voir documentation.